

New York (États-Unis), 13 avril 2016

Les parlementaires de l'espace francophone maintiennent la section burundaise sous observation

La crise politique burundaise a fait l'objet de plusieurs discussions et de l'une des déclarations prises à l'occasion de la réunion de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui s'est achevée aujourd'hui à New York (États-Unis). Les parlementaires francophones ont décidé de maintenir la mise sous observation à titre préventif, prononcée par le Bureau de Berne en juillet 2015, compte tenu de la crise démocratique en cours et des violations graves et continues des droits de l'Homme qui ont été commises.

Cette mise sous observation préventive est accompagnée de la suspension des activités de coopération institutionnelle en direction de la section burundaise de l'APF. L'APF reste toutefois attentive à l'évolution de la situation politique sur place.

La réunion de la Commission politique, qui s'est tenue au siège des Nations Unies à New York les 12 et 13 avril 2016, a été l'occasion pour la soixantaine de parlementaires présents d'auditionner M. Hervé Ladsous, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, ainsi que M. Stephan Tafrov, le Président du Groupe des Ambassadeurs francophones aux Nations Unies.

Sous la présidence de M. Jacques Legendre (sénateur, France), les participants provenant des 4 régions de l'espace francophone (Afrique, Amérique, Asie-Pacifique et Europe), ont examiné le rapport sur les situations politiques dans

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

facebook.com/apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 81 parlements ou organisations interparlementaires

l'espace francophone présenté par M. Cheikh Diop Dionne (député, Sénégal). Ils ont également adopté cinq déclarations portant respectivement sur la situation politique au Burundi, en Centrafrique, en Syrie et à Haïti ainsi que sur le terrorisme international.

Cette réunion a par ailleurs été l'occasion pour les délégués de préparer l'Avis de l'APF en prévision du XVI^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie en novembre prochain à Madagascar. Ils ont notamment mis l'accent sur la question de la bonne gouvernance comme garant de la croissance et la stabilité économique des États, sur la question migratoire subie en raison des perturbations climatiques et des conflits politiques et sur la croissance partagée comme outil de lutte contre la radicalisation des jeunes.

Les parlementaires ont également abordé le thème de la lutte contre les radicalismes religieux qui fait l'objet d'un rapport présenté par la section québécoise. Le document normatif sur la démocratie parlementaire et la révision du processus de vigilance démocratique de l'APF a également été présenté par la section Wallonie-Bruxelles et débattu par les parlementaires.

De nouveaux thèmes ont été retenus pour de futurs travaux : celui des questions migratoires qui fera l'objet d'un rapport co-rédigé par la section française et la section de la République démocratique du Congo, celui de la peine de mort confié à la section suisse et la question de la légalisation de la marijuana qui sera traitée par la section canadienne.

La Commission a conclu ses travaux en se donnant rendez-vous lors de sa prochaine réunion en amont de la prochaine Session de l'APF qui se tiendra à Antananarivo (Madagascar) en juillet 2016.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

facebook.com/apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 81 parlements ou organisations interparlementaires